

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/300/T/2017 pour la réalisation des travaux de Réhabilitation de treize salles de classe et le bureau du Directeur du Lycée communal de Muhwazi

Date de publication : 20/09/2017

Date d'ouverture des offres : 19/10/2017

**Objet de l'Appel d'Offres**

La commune de NYABITSINDA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux de **Réhabilitation de treize salles de classe et du bureau du Directeur du Lycée communal de Muhwazi.**

La Commune a obtenu un financement de la part de l'Etat Burundais appuyant la politique de la décentralisation en maîtrise d'ouvrage communal à travers le Fonds National d'Investissement Communal "FONIC". La Commune de Nyabitsinda a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **Réhabilitation de treize salles de classe et du bureau du Directeur du Lycée communal de Muhwazi.**

Le marché est en un seul lot.

**Spécification du marché**

2. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
3. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
4. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de Trois(3) **mois calendrier pour ce lot.**

**Conditions de participation**

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres

### Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

7. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; et il est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

#### Au Bureau de la Commune NYABITSINDA

Moyennant le paiement de cent mille (100 000 fbu) francs burundais : 50000 fbu sur le compte N° 1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000 fbu

au compte N° XQ 47 ouvert à la Poste de Nyabitsinda au nom de la commune de Nyabitsinda.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

8. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Madame l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics,  
en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

### Visite des sites

9. Une visite guidée des sites sera organisée le 4.11.17 2017 à partir de 10 heures. Le lieu de rencontre sera le chef-lieu de la Commune NYABITSINDA.

### Présentation de l'offre

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de :

- Neuf cent mille de francs burundais (900 000 FBU).

11. Les offres doivent être soumises à La **Commune de Nyabitsinda sous plis fermé**.

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 19.11.17 2017 à 9 heures**

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

### Séance d'ouverture des offres

14. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus le 19.11.17 2017 à 9 heures 30 min. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

2

## Critères de qualification des soumissionnaires

15. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

16.1. Au niveau administratif :

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché ;
4. Les statuts du soumissionnaire (personne morale) ;
5. L'attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par les services d'OBR et en cours de validité ;
6. Le certificat d'immatriculation fiscal(NIF);
7. Le registre de commerce (copie);
8. L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;
9. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité et en original ;
10. Une adresse fixe et connue du soumissionnaire.

16.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception),le plan de charge des marchés en cours ;

16.3. Au niveau financier :

L'entrepreneur doit prouver qu'il est à mesure de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de solvabilité attestant une ligne de crédit bancaire et un chiffre d'affaire moyen d'au moins cent Millions de francs burundais (100 000 000FBU) sur les trois dernières années (2014,2015 et 2016).

Fait à NYABITSINA le 17/9/2017

**BUKURU Marcelline**

**Administrateur Communal et**

**Personne Responsable des Marchés Publics**

P-O *Spivest Nziyirwa*

